



PSE

SOCIALISTES &
DÉMOCRATES

POUR UNE TRANSITION JUSTE

- Emplois verts décents
- Économie modernisée
- Bien-être des citoyens

Rapport rédigé par le Réseau
Environnement et Changement
climatique du PSE



AVANT-PROPOS

Les travailleurs du charbon et de l'acier et les industries lourdes ont procuré des avantages considérables au continent européen, et ont grandement contribué à la prospérité et au leadership technologique de l'Union européenne. Pourtant, ce modèle économique est aujourd'hui remis en cause par la science du climat : une action climatique plus ambitieuse est nécessaire pour limiter le réchauffement de la planète bien en dessous de 2 °C, comme le prévoit l'Accord de Paris sur le climat, afin d'assurer l'avenir de l'humanité et de la biodiversité. Le PSE s'est maintes fois engagé en faveur de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et de la lutte contre le changement climatique.

D'une part, pour atteindre cet objectif, l'Accord de Paris prévoit la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui implique une sortie progressive de l'utilisation des combustibles fossiles et de rendre les industries européennes plus efficaces en termes de consommation de ressources et d'énergie, tout en accélérant le déploiement des énergies renouvelables. Cette transformation est susceptible d'engendrer des défis de taille face auxquels les travailleurs et les industries européens devront changer et s'adapter, susceptibles d'attiser les craintes de pertes d'emplois, de désindustrialisation et de déclin des communautés industrielles. Cependant, le préambule de l'Accord de Paris impose d'autre part que l'action pour le climat « [tienne] compte des impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents et de qualité conformément aux priorités de développement définies au niveau national ». L'aspiration à une transition juste est par ailleurs un impératif des Objectifs de développement durable des Nations unies, notamment travail décent et croissance économique (objectif 8), énergie propre pour tous (objectif 7), protection du climat (objectif 13) et éradication de la pauvreté (objectif 1).



Sergei Stanishev

Président du
Parti socialiste européen

Grâce au travail de notre famille politique, la notion de transition juste fait désormais partie intégrante des discussions sur les politiques de l'UE concernant l'énergie et le climat. Au Parti socialiste européen, nous n'avons cessé de plaider pour que la transition verte soit accompagnée d'une dimension sociale.

Une transition juste et bien préparée permet d'éviter les réticences et les oppositions face aux impacts sociaux potentiels de l'action sur le changement climatique. En dépit des défis à relever, elle peut procurer un avenir qui offre à la fois sécurité et opportunités. La transition juste ne se fera pas d'elle-même ; les destructions d'emplois ne sont pas une conséquence automatique des politiques climatiques, mais le résultat d'un manque de planification, de politiques économiques et sociales et d'investissement.

Nous, Socialistes et Sociaux-démocrates européens, sommes prêts à faire de ces défis des opportunités. L'union énergétique de l'UE doit être accompagnée d'un pacte social pour ses régions industrielles, afin de pouvoir récolter les bénéfices de la transition énergétique.

Dans son rapport intitulé « Pour une transition juste : une nouvelle politique industrielle européenne – Pour une base industrielle modernisée et des emplois verts décents », le Réseau Environnement et Changement climatique du PSE décrit les aspects d'une stratégie de transition juste européenne s'appuyant sur trois piliers :

1. Cibler, planifier et faire participer

Les régions minières et à forte intensité de carbone devront être identifiées au niveau européen, afin de faciliter une aide ciblée. Ces régions devront élaborer des plans d'action sur l'énergie et le climat, avec des stratégies de transition juste à long terme, anticipant les changements politiques nécessaires dans tous les domaines d'intervention concernés. Les parties pre-

nantes, en particulier les partenaires sociaux, doivent être étroitement impliquées dans la planification et la mise en œuvre de ces stratégies de transition juste. Les avancées de la transition énergétique devront être suivies et évaluées de manière systématique.

2. Politiques publiques et protection sociale

La transition écologique doit être accompagnée de politiques actives en matière d'économie et de marché du travail. Nos efforts doivent avoir pour but de créer des emplois décents. Former les travailleurs aux nouvelles compétences requises dans l'économie verte doit constituer l'un des objectifs clés de l'adaptation à l'évolution des emplois et des qualifications professionnelles. Il conviendra d'aider les régions à forte intensité de carbone à cerner les nouvelles opportunités commerciales dans une économie locale diversifiée, et les entreprises devront disposer d'un meilleur accès aux technologies à faible teneur en carbone. Afin d'améliorer le cadre de vie des populations et les éléments d'attractivité, l'espace urbain des régions industrielles devra être modernisé.

3. Investissement et financement

Les États membres et les régions devront créer des fonds pour la transition juste, financés par les revenus issus de la mise aux enchères des permis d'émission dans le cadre du système européen d'échange de quotas d'émission. Les régions industrielles devront également financer la transition verte à partir des fonds disponibles dans le cadre du budget européen actuel. Le budget de l'UE après 2020 devra prévoir des financements substantiels pour la transition juste.

Une approche européenne est nécessaire pour aider les régions et les travailleurs impactés pour relever ce défi mondial. Nous saluons l'annonce par la Commission européenne, dans son paquet énergie propre de novembre 2016, qu'elle « examinera les moyens de mieux soutenir la transition énergétique dans les régions minières et à forte intensité de carbone », un engagement qu'elle a réitéré dans son deuxième rapport sur l'état de l'union énergétique. Nous soutenons pleinement cette approche et nous souhaitons la renforcer en demandant :

- une communication de la Commission consacrée à la transition juste vers une économie à faible intensité de carbone. Dans le sens des recommandations du Réseau Environnement et Changement climatique du PSE, une telle communication devra recenser des initiatives additionnelles sur les manières de mettre en œuvre un cadre de transition juste au niveau européen, national et régional, accompagnées d'une liste des possibilités de financement pour une transition juste ;

- l'intégration du cadre de transition juste dans le budget de l'UE après 2020 ;

- une stratégie de l'UE actualisée pour une économie décarbonée d'ici le milieu du siècle, qui tienne compte du nouvel objectif plus ambitieux de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2 °C, dans l'idéal à 1,5 °C. Le principe d'une transition juste doit servir de fondement à une telle feuille de route. En tant que Socialistes et Sociaux-démocrates, nous ne voulons pas conserver les structures obsolètes du passé, mais être présents pour accompagner activement le changement. En tant que Socialistes et Sociaux-démocrates, nous voulons proposer de nouvelles perspectives pour l'avenir.



Jo Leinen

Député européen
Président du Réseau Environnement et
Changement climatique du PSE



Yonnc Polet

Secrétaire général adjoint du
Parti socialiste européen

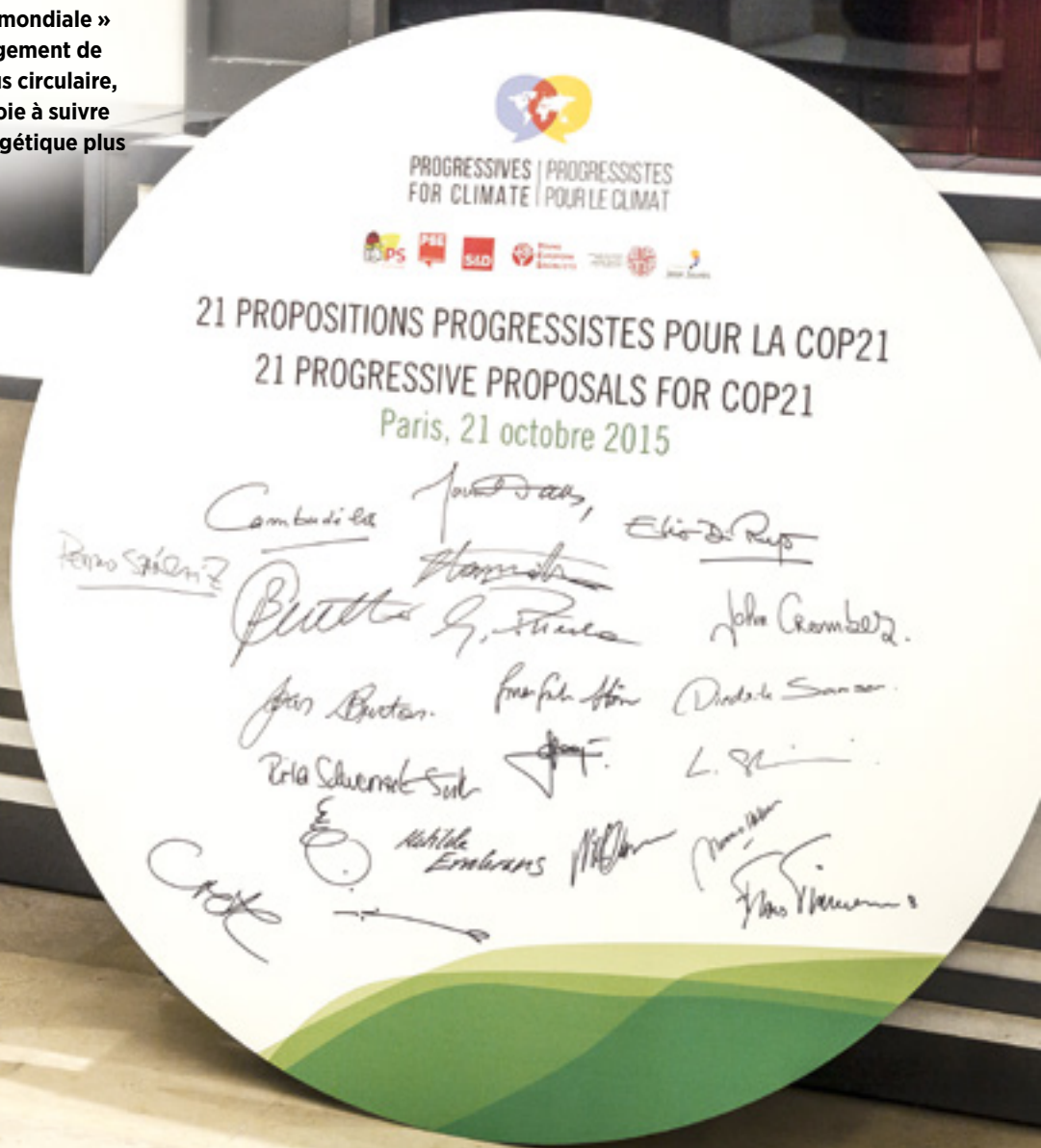


TABLE DES MATIÈRES

- 11** 1. Introduction
- 12** 2. Action pour le climat : défis et opportunités pour les régions industrielles
- 15** 3. Nos principes : une transition juste
- 17** 4. Propositions politiques
 - 4.1 Cibler, planifier et faire participer
 - 20** 4.2 Politiques publiques et protection sociale
 - 28** 4.3 Investissement et financement
- 31** Conclusion

Les engagements internationaux en faveur du climat

L'Accord de Paris sur le climat visant à limiter le réchauffement planétaire « nettement en dessous de 2 °C », les objectifs climatiques de l'UE à moyen et long terme, les Objectifs de développement durable des Nations unies, l'engagement du G7 visant à « décarboner l'économie mondiale » au courant du siècle, ainsi que l'engagement de l'UE visant à rendre son économie plus circulaire, sont autant d'éléments montrant la voie à suivre pour une politique climatique et énergétique plus ambitieuse à l'échelle européenne.

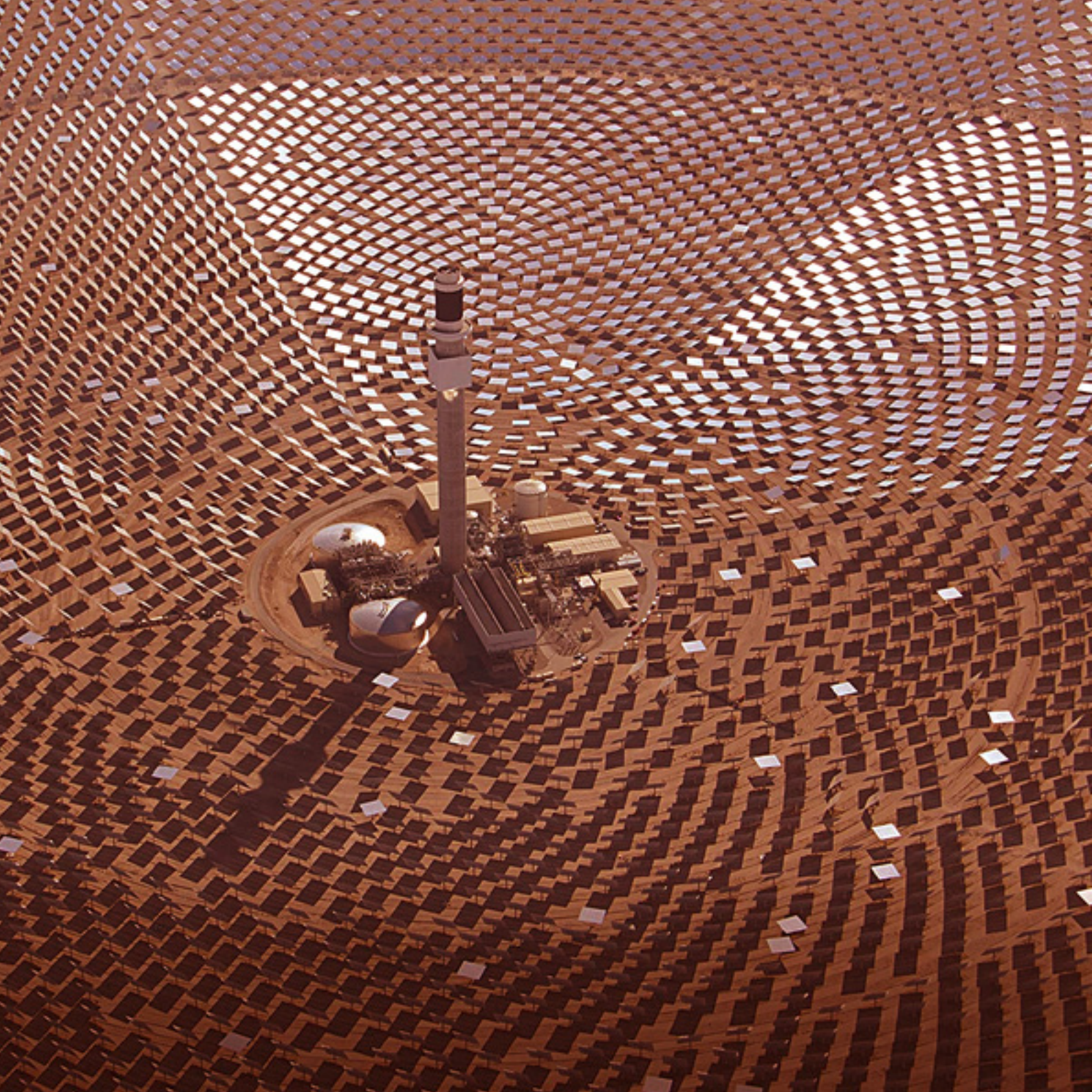




“ Le défi consiste à organiser cette transition et à apporter des éclaircissements et des orientations à tous ceux qui sont concernés par cette transformation. Nous pourrions ainsi anticiper, préparer et gérer les changements.

Maroš Šefčovič (2016)¹

Vice-président de la Commission européenne
chargé de l'Union de l'énergie



1. INTRODUCTION

Les objectifs sont d'ores et déjà clairs et le changement est inévitable : la transition vers une économie plus verte est déjà en marche, mais l'UE va devoir accélérer cette transition pour garder le contrôle et prévenir la crise climatique. Les populations veulent vivre dans un environnement sain et éviter les dangers du changement climatique.

La lutte contre la crise climatique est un défi mondial, mais aussi une formidable opportunité. À condition d'être gérée correctement, l'action pour le climat peut être une source d'évolution et de justice sociale.

Cela peut sembler insurmontable pour les régions ou les États à eux seuls. Nous savons qu'il y aura des bouleversements dans certains secteurs. Toutefois, nous pouvons tirer les leçons d'exemples antérieurs. Qui plus est, l'Union européenne démontre sa valeur ajoutée en apportant un soutien aux régions et aux travailleurs qui en ont besoin pour évoluer vers un nouveau modèle économique bénéficiant à tous les Européens.

Une transition juste vers une économie décarbonée peut associer des politiques climatiques ambitieuses aux préoccupations en matière d'emploi, de santé et d'opportunités économiques, à condition de prévoir une protection pour ceux qui en ont besoin, en les aidant à développer de nouvelles compétences et en favorisant la diversification de notre économie.

C'est aussi l'occasion pour nous de moderniser la base industrielle de l'Europe et de préparer la population active européenne aux emplois verts du futur, tout en rendant nos villes plus vivables.

Afin de respecter ses engagements internationaux, l'UE doit progressivement sortir de l'utilisation des combustibles fossiles, et ce le plus rapidement possible, notamment en ce qui concerne la combustion de charbon pour la production d'énergie, tout en accroissant son recours aux énergies renouvelables et en rendant les industries plus efficaces en termes de consommation de ressources et d'énergie. Cette évolution doit se faire sans ruptures structurelles sur le plan social et économique, tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement et une énergie à prix abordable. La transition énergétique doit aller de pair avec l'éradication de la précarité énergétique, au profit des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables.²

Compte tenu de ses racines historiques et de sa proximité avec le mouvement syndical et les communautés industrielles et minières, le Parti socialiste européen et ses partis et organisations membres sont bien placés pour prendre le leadership politique en vue de façonner ce changement. Nous serons guidés par nos valeurs fondamentales de justice sociale.³

Dans le cadre de cette action, les régions charbonnières et à forte intensité de carbone joueront un rôle de premier plan. Ce sont elles qui connaissent le mieux les besoins et les opportunités sur le terrain et elles devraient être accompagnées de manière à suivre leur propre voie vers une économie plus propre.

2. ACTION POUR LE CLIMAT : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR LES RÉGIONS INDUSTRIELLES

Le changement ne consiste pas à désindustrialiser l'Europe au nom du climat. Il s'agit plutôt d'élaborer une politique industrielle européenne ciblée, pour moderniser les industries européennes afin de les rendre compatibles avec des objectifs environnementaux plus ambitieux en facilitant l'utilisation des technologies et des procédés les plus modernes.

Pourtant, cette approche peut susciter la crainte de voir les politiques climatiques ambitieuses s'appliquer au détriment des emplois et de la croissance, et entraîner la destruction de la culture industrielle sur laquelle de nombreuses communautés se sont bâties. Certains secteurs devront faire davantage d'efforts pour passer à une base plus efficace en termes d'émissions de carbone et de consommation des ressources, car ils sont à l'heure actuelle particulièrement dépendants d'industries à forte intensité de carbone. Ces craintes peuvent engendrer une résistance face à l'action en faveur du climat, notamment dans les régions qui dépendent d'industries à forte intensité de carbone.⁴

Citons par exemple l'industrie sidérurgique européenne, responsable de 1,3% du PIB de l'UE, qui emploie 328 000 travailleurs et compte un nombre encore plus important d'emplois qui en dépendent directement et indirectement.⁵ Dans l'industrie minière et extractive, on compte près de 583 000 personnes employées dans 19 000 entreprises réparties dans toute l'Europe.⁶ Un grand nombre de ces emplois sont concentrés dans des régions spécifiques, où leur disparition aurait de sérieuses conséquences sur les moyens de subsistance des populations. Dans l'UE, la quasi-totalité des emplois

du secteur de l'extraction du charbon sont concentrés dans cinq États, dont la Pologne (54%), l'Allemagne (13,6%), la Roumanie (8,1%) et la Bulgarie (6,3%), avec une concentration géographique particulièrement élevée dans certaines régions. Entre 2012 et 2015, les effectifs ont reculé de 20% dans l'extraction charbonnière, passant de 240 000 à 185 000 emplois directs dans l'UE.⁷

Dans une économie décarbonée, certains emplois à forte intensité de carbone seront remplacés par des emplois à faible intensité de carbone, et d'autres seront déplacés en dehors de l'UE. De nombreuses entreprises s'adapteront à ce nouvel environnement. Les emplois actuels seront redéfinis. Le déploiement des énergies propres, les mesures pour l'efficacité énergétique et l'adaptation climatique offrent un immense potentiel de création nette d'emplois.⁸ Cela contribuera également à la compétitivité des industries de l'UE, à la baisse de la pollution atmosphérique, à un environnement plus sain et à une modernisation de l'espace urbain.

La transition vers une économie décarbonée s'accompagne d'un potentiel de création de nouveaux emplois dans les secteurs à faible intensité de carbone. En revanche, tandis que les mesures d'atténuation et d'adaptation permettront de créer de nouveaux emplois aussi bien dans les secteurs existants que dans les nouveaux secteurs de l'économie, elles engendreront également des ruptures dans les industries établies et menaceront les emplois actuels. Néanmoins, la plupart des études font état d'un effet positif (bien que modeste) de la transition vers la décarbonisation

	2012	2015	Évolution 2012-2015
PL	128 000	99 498	-22 %
DE	34 200	25 068	-27 %
CZ	22 000	18 000	-18 %
RO	21 000	15 042	-28 %
BG	13 000	11 765	-10 %
EL	7 500	4 919	-34 %
UK	5 800	1 975	-66 %
SK	3 700	2 190	-41 %
ES	3 400	3 324	-2 %
HU	2 100	1 655	-21 %
SI	1 600	1 274	-20 %
EU	240 600	185 000	-23 %

Nombre de personnes employées dans l'industrie du charbon dans l'UE en 2015 par rapport à 2012.

sur la croissance nette de l'emploi et du PIB. Les objectifs en matière de climat peuvent être considérés comme des objectifs d'investissement, car une politique climatique plus ambitieuse peut se traduire par des besoins en investissement.⁹ Des objectifs de réduction des gaz à effet de serre plus ambitieux associés à des objectifs audacieux en matière de production d'énergie renouvelable et de niveaux d'efficacité énergétique tendent à avoir des effets plus importants sur la croissance nette de l'emploi et du PIB que les objectifs de réduction des gaz à effet de serre à eux seuls.¹⁰

Le nombre d'emplois dans les énergies renouvelables a augmenté de près de 70 % entre 2008 et 2014, avec environ 1,1 million d'emplois directement ou indirectement liés aux énergies renouvelables dans l'UE en 2014, soit 0,52 % de l'emploi total. Toutefois, l'emploi dans le secteur des énergies renouvelables s'est contracté depuis 2012, en partie à cause de facteurs

structurels, notamment le recul du secteur photovoltaïque, avec une relocalisation croissante de la production de panneaux solaires vers la Chine, mais surtout à cause de facteurs cycliques et de décisions politiques alors que, en plein cœur d'une crise financière et budgétaire, la majorité des États membres a décidé de réduire les investissements dans les énergies renouvelables.^{11 12}

Dans le domaine de l'efficacité énergétique, le nombre d'emplois s'élevait à plus de 900 000 en 2010, soit 0,44 % de l'emploi total dans l'UE.¹³

La Commission européenne estime que son paquet de mesures intitulé « Une énergie propre pour tous les Européens » pourrait créer 900 000 emplois de plus d'ici à 2030 (dont 400 000 dans l'efficacité énergétique).¹⁴

Les secteurs les plus concernés par de potentielles destructions d'emplois, ou dans lesquels des emplois existants sont en train d'être redéfinis, sont ceux qui présentent une forte intensité de carbone. Il s'agit de la production d'énergie (qui représente 26 % des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE), des activités manufacturières (19%), de l'agriculture (12%), du transport (11%) et de la construction (11%, y compris d'autres services), soit près d'un tiers de l'emploi total dans l'UE en 2015 (70 millions de travailleurs). Les pays d'Europe centrale et orientale ont des taux d'emplois à forte intensité de carbone plus élevés que la moyenne européenne (par exemple la Roumanie (57%) et la Pologne (47%), à comparer au Luxembourg (16%) et aux Pays-Bas (21%)).

Ce changement doit être organisé de manière à obtenir une situation dans laquelle l'environnement, l'emploi et l'économie sont tous gagnants. Il n'est pas question ici d'une rupture structurelle abrupte, mais d'un changement structurel progressif, avec la participation de la société, des instances politiques et des entreprises.¹⁵ Ce changement doit se traduire par une transition juste vers une économie plus verte, qui intègre toutes les parties prenantes, ouvrant la voie à de nouveaux emplois et secteurs ; quant au coût de la transition en matière sociale et d'emploi, il doit être réparti équitablement, et les bénéfices doivent être redistribués selon la même approche.

Cependant, la politique climatique n'est qu'un des moteurs de la transformation industrielle. Cette dernière intervient aussi dans le contexte de tendances économiques plus larges, qui touchent l'emploi et les systèmes de protection sociale, à savoir notamment la mondialisation, le vieillissement démographique, l'automatisation, la numérisation et l'intelligence artificielle, ainsi que la chute des cours mondiaux du charbon grâce à des énergies renouvelables de plus en plus compétitives.

Par conséquent, la transition juste doit être intégrée dans une stratégie industrielle européenne plus large, fondée sur une plus grande cohérence entre les politiques de l'UE destinées à répondre à ces problèmes.

Parvenir à une meilleure résilience économique et à plus d'équité sociale n'est pas une préoccupation qui concerne uniquement les régions charbonnières et à forte intensité de carbone. Il est évident que ces régions devraient être au cœur des futures actions. Toutefois, nous avons besoin d'une transition juste pour l'ensemble de l'Europe, et des mesures d'appui ciblées seraient nécessaires dans toutes les régions et dans tous les secteurs.¹⁶



3. NOS PRINCIPES : UNE TRANSITION JUSTE



Dans le contexte d'une transition juste, le dialogue social constitue un élément clé, avec en point de mire la création d'emplois dans les secteurs verts émergents, mais aussi le « verdissement » des emplois existants dans les secteurs à forte intensité de carbone et à forte consommation de ressources. Il s'agit d'aider les travailleurs à accéder à l'éducation et à la formation de manière à rester en phase avec les besoins en compétences dans une économie décarbonée et efficace en termes de consommation des ressources. Il s'agit également pour les gouvernements de prévoir un filet de sécurité sociale au moyen de politiques actives du marché du travail et d'une protection sociale, ainsi que d'investissements financiers à grande échelle destinés à préparer le terrain pour l'établissement de nouvelles industries et la modernisation des industries existantes.^{17 18}

Il existe des exemples à suivre dans ce domaine, dans lesquels les socialistes et les sociaux-démocrates ont été en première ligne pour conduire le passage des industries du passé vers des secteurs adaptés à un futur plus vert. Citons notamment la région de la Ruhr, dans le Land allemand de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, où une politique structurelle soutenue et active à hauteur de plusieurs milliards d'euros a permis d'atténuer

l'effondrement de l'industrie houillère et sidérurgique, tout en favorisant la croissance dans les services et les secteurs à forte intensité de connaissances. Cette politique s'est traduite par la création précoce de nouvelles universités, ainsi que par la promotion de l'innovation et un environnement dynamique pour les start-ups.¹⁹ Citons également le cas de la Wallonie et de son plan Marshall 4.0²⁰, destiné à exploiter le potentiel de la numérisation en combinant production industrielle et économie numérique. Le nord-est de l'Angleterre a été identifié en tant que bassin économique à faible intensité de carbone^{21, 22}, axé sur le développement et la construction de véhicules à très faibles émissions de carbone et sur l'innovation dans l'approvisionnement énergétique en mer. Le renforcement du patrimoine culturel local a donné un nouvel élan économique à certaines autres villes et régions, comme la construction du Musée Guggenheim à Bilbao, ou encore le titre de « Capitale européenne de la culture » pour les villes de Glasgow, Lille, Liverpool ou Essen. Dans la région de la Lusace, la chaîne des lacs formée au moyen du réaménagement, de la remise en culture et de la submersion d'anciennes mines à ciel ouvert, ainsi que les musées et sites en relation avec le patrimoine industriel, ont stimulé l'industrie touristique.^{23 24}

Ces exemples montrent également que le changement ne s'opère pas du jour au lendemain, mais qu'il s'agit d'un processus lent qui doit être contrôlé.

Il convient donc de saluer l'annonce par la Commission européenne, dans son paquet « énergie propre » de novembre 2016, qu'elle « examinera les moyens de mieux soutenir la transition énergétique dans les régions minières et à forte intensité de carbone »²⁵, un engagement qu'elle a réitéré dans son deuxième rapport sur l'état de l'union de l'énergie.²⁶

La transition juste dans les régions à forte intensité de carbone a également fait l'objet de projets menés par la Confédération européenne des syndicats (CES)²⁷, la Confédération syndicale internationale²⁸ et la Fondation européenne d'études progressistes (FEPS), en collaboration avec Change Partnership.²⁹

Dans sa résolution adoptée au Conseil de Prague en décembre 2016, le PSE s'est pleinement engagé à favoriser une transition juste créant « de nouvelles opportunités pour les travailleurs des secteurs à forte consommation énergétique ou à fortes émissions de carbone dans l'économie circulaire, décarbonisée du futur », avec un « dialogue social [qui] devrait être au cœur de ce processus et [puisse] bénéficier d'un renforcement accru des capacités régionales ».³⁰ Dans sa résolution du 1er décembre 2017 adoptée au Conseil de Lisbonne, le PSE réaffirme son engagement en faveur d'une transition juste.³¹

Le caractère impératif de la recherche d'une transition juste est également ancré dans l'ordre international, en l'occurrence le préambule de l'Accord de Paris. Les signataires de l'accord « [tiennent] compte des impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents et de qualité conformément aux priorités de développement définies au niveau national ».³²

La nécessité d'une transition juste ressort également des Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD), découlant de l'ODD 1 (éradication de la pauvreté), de l'ODD 7 (énergie propre pour tous), de l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) et de l'ODD 13 (protection du climat).³³

Afin de contribuer au respect de ces engagements internationaux et de concrétiser les revendications des Conseils du PSE de Prague et de Lisbonne, en s'appuyant sur les études menées par la CES et la FEPS/Change Partnership, le présent rapport du Réseau Environnement et Changement climatique du PSE présente des propositions pour la réalisation d'une transition juste dans les régions européennes charbonnières et à forte intensité de carbone, basées sur trois principales propositions politiques :

1) Cibler, planifier et faire participer

2) Politiques publiques et protection sociale

3) Investissement et financement

4. PROPOSITIONS POLITIQUES

4.1. Cibler, planifier et faire participer

a) Recenser les régions vulnérables

Afin de cibler et de canaliser l'appui, les régions minières et à forte intensité de carbone devront être identifiées au niveau européen en tant que « régions de transition juste », ce qui facilitera une aide ciblée vers les régions qui en ont besoin. Pourront être considérées comme des régions de transition juste les régions qui s'appuient sur une industrie unique ou un groupe d'industries polluantes, ou dans lesquelles une forte proportion de travailleurs est employée dans l'industrie minière ou dans des secteurs à forte intensité de carbone.

b) Faire en sorte que les autorités locales et régionales élaborent des plans d'action pour l'énergie et le climat

En prenant en compte la notion de transition juste en relation avec les objectifs climatiques et énergétiques, les régions en transition devront élaborer des plans d'action complets en matière d'énergie et de climat, définissant une stratégie à long terme pour la décarbonisation qui intègre tous les domaines politiques pertinents. Ce sont souvent les régions qui disposent des leviers politiques nécessaires pour accélérer la transition vers une économie à faible intensité de carbone, par exemple en matière d'innovation, de promotion des entreprises, d'éducation, d'apprentissage tout au long de la vie, d'infrastructures de transport et de services pour l'emploi.

Ces plans devront s'accompagner d'un calendrier concret et impliquer tous les niveaux de gouvernement, les secteurs industriels et les domaines politiques, et garantir la cohérence entre les initiatives

publiques et privées afin de suivre les parcours de décarbonisation spécifiques tracés sur mesure pour les différentes régions.

Les plans d'action pourront contenir et prévoir :^{34 35}

- Eune analyse claire des besoins et des problèmes sous-jacents ;
- une analyse des parties prenantes destinée à déterminer qui devrait participer à la définition des cibles et des objectifs ;
- une répartition réaliste du temps, des budgets et des responsabilités ;
- des mesures de suivi et d'évaluation en tant qu'outil pour tirer les leçons de la mise en œuvre et l'adapter en continu ;
- la mise en réseau, la coopération transnationale et l'échange des bonnes pratiques ;
- une planification financière intégrée, s'appuyant sur des sources de financement locales, régionales, nationales et européennes ;
- des mesures pour la protection des sols, de l'eau et de la qualité de l'air, afin de préserver la biodiversité régionale et locale et les ressources naturelles ;
- la création de réseaux pour l'innovation, la compétitivité et l'entrepreneuriat.

Les directives³⁶ de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques pourraient servir de base pour l'élaboration de plans d'action locaux et régionaux sur l'énergie et le climat qui tiennent compte du principe de transition juste.

Les collectivités locales sont bien placées pour prendre en charge de telles stratégies régionales de décarbonisation à long terme et apporter la stabilité et la prévisibilité requises aux décideurs politiques et aux investisseurs. Ceci devrait servir de base pour le cofinancement et l'appui technique européens.

Les stratégies régionales de décarbonisation devraient aussi anticiper les qualifications nécessaires et inclure une feuille de route destinée à préparer la population active aux besoins industriels à venir et à assurer l'évolution correspondante des qualifications.

De telles stratégies régionales pourraient aussi servir de base à l'appui technique et financier de l'Europe en faveur d'une transition juste à l'échelon régional.

c) Suivi, évaluation et rapports

Lorsqu'elles recevront des fonds de l'UE, les collectivités locales et les autorités régionales devront avoir l'obligation de faire rapport sur l'avancement de la mise en œuvre de leurs plans de transition régionaux. Par conséquent, des systèmes de suivi et d'évaluation devront être mis en place par les régions et des indicateurs devront être développés afin de mesurer les progrès de la transition et son impact social. Cette approche permettra d'empêcher les régions de se faire concurrence.

Au niveau européen, un forum devra être créé pour un examen croisé par les pairs des stratégies régionales.

Ce forum devra proposer des ateliers dans lesquels les représentants des régions pourront se rencontrer entre eux, mais aussi entrer en contact avec les services de la Commission européenne, des universitaires spécialisés, les partenaires sociaux et la société civile afin de discuter des enseignements tirés des meilleures pratiques et de se soumettre mutuellement leurs travaux pour examen.³⁷



Un système efficace de contrôle, de transparence et de responsabilisation doit être mis en place, afin de garantir le respect des engagements pris dans le cadre des plans d'action régionaux et locaux en matière d'énergie et de climat.

d) Forums de participation et de dialogue

L'élaboration et la mise en application des stratégies régionales de transition juste devraient s'appuyer sur une large participation de la société. Le consensus politique constitue une condition préalable essentielle de la réussite des politiques structurelles, si celles-ci doivent relever d'un processus stable et prévisible à long terme.³⁸

Le consensus doit être recherché entre toutes les parties prenantes sur la nécessité d'une décarbonisation. La contribution et la participation de toutes ces parties prenantes constitueront une base solide et légitime à partir de laquelle les priorités de financement et les projets durables pourront être identifiés. Afin de créer des cadres politiques à long terme, il faudra mettre en place des forums pour la participation des acteurs locaux, impliquant notamment les collectivités et les autorités locales, les syndicats, les employeurs et les organisations professionnelles des secteurs touchés par la décarbonisation et des secteurs possédant un potentiel de croissance dans une économie décarbonée, ainsi que les milieux universitaires et la société civile.

Il est important de permettre aux femmes d'acquérir les qualifications adéquates et de leur donner les moyens de participer à tous les niveaux de la transition, y compris dans les étapes de prise de décision et de mise en œuvre. En s'impliquant dans la mise en œuvre de la procédure de transition, les femmes auront la possibilité d'aborder les défis engendrés par l'économie verte.

Des structures tripartites devront être établies au niveau local de manière à impliquer systématiquement les partenaires sociaux et à encourager le dialogue entre les collectivités locales, les syndicats et les employeurs pour guider la transition.

e) Planification à long terme à l'échelle de l'UE

La stratégie actuelle de la Commission européenne en matière de décarbonisation pour 2050 s'appuie sur les accords de Copenhague (2009) et de Cancún (2010) des Nations unies, et leur objectif de limiter le réchauffement climatique à 2 degrés Celsius. Ces accords sont maintenant remplacés par les nouveaux objectifs fixés par l'Accord de Paris (2015), avec son nouveau critère de référence visant à limiter le réchauffement planétaire « nettement en dessous de 2 degrés Celsius », voire 1,5 degré Celsius, et l'engagement d'atteindre la neutralité en matière d'émissions de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle. L'intégrité de la feuille de route de la Commission européenne pour 2050, y compris ses objectifs intermédiaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre, devrait être révisée pour s'aligner sur ces nouveaux engagements climatiques internationaux, plus ambitieux. Ainsi que l'a appelé de ses vœux le PSE lors de son Conseil de Lisbonne en 2017, il faut que « l'UE fixe un objectif formel et contraignant pour « décarboner » complètement et équitablement son économie d'ici le milieu du siècle, avec une stratégie claire en ce qui concerne les transitions économiques, sociales et environnementales nécessaires ». Cette démarche devrait englober des mécanismes de financement pour une transition juste à destination des régions qui en ont le plus besoin.³⁹

4.2. Politiques publiques et protection sociale

a) Créer et maintenir des emplois décents et une protection sociale pour tous

Le but doit être de créer et de maintenir des opportunités d'emploi décent, c'est-à-dire des emplois qui procurent des revenus adaptés et offrent une protection sociale, des conditions de travail sûres, le respect des droits au travail et un dialogue social effectif.⁴⁰

Avec de nouvelles procédures de travail et les nouvelles technologies, les travailleurs de l'économie verte sont exposés à de nouveaux risques professionnels pour leur santé et leur sécurité, qui nécessitent de nouvelles combinaisons de compétences pour les appréhender. Des réglementations devront être mises en place pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs dans l'économie verte.⁴¹

Il faudra également être attentif aux conditions de travail, aux salaires et aux inégalités entre les genres dans l'économie verte. Comme le montre une étude⁴² réalisée par le syndicat allemand des ouvriers de la métallurgie, les conditions de travail et les salaires des travailleurs dans le secteur des énergies renouvelables sont souvent encore plus mauvaises que dans les secteurs conventionnels.

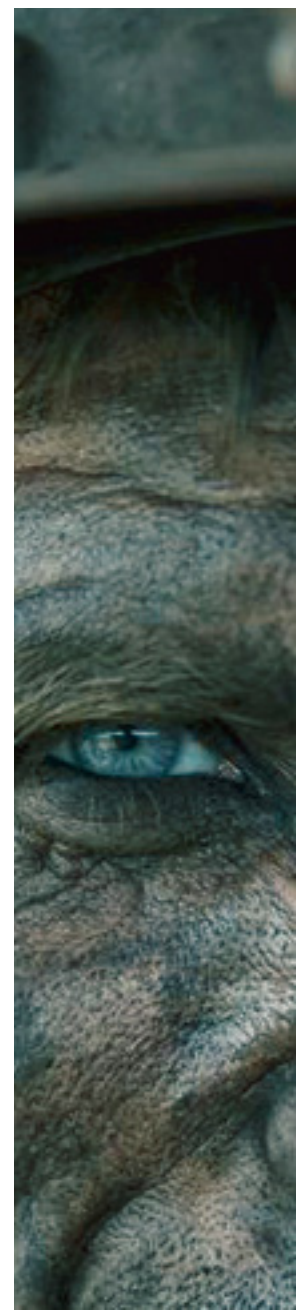
Par conséquent, une réglementation devrait être mise en place afin d'améliorer la situation des travailleurs dans l'économie verte et la syndicalisation de ces travailleurs devrait être encouragée, de même que le dialogue social au niveau des entreprises dans les « anciennes » et les « nouvelles » industries permettant de mieux anticiper et gérer la restructuration.

b) Investir dans les compétences

Pour pouvoir construire, gérer et maintenir des industries modernes et compétitives, il faut une population active ayant un haut niveau de qualification. Les compétences des salariés doivent être actualisées en permanence afin de s'adapter à l'évolution des emplois et des qualifications professionnelles dans une économie plus propre. Les travailleurs des secteurs les plus polluants ont en moyenne un niveau de qualification plus faible que ceux des secteurs à faible intensité de carbone⁴³, et une attention particulière doit donc être accordée à l'actualisation de leurs compétences.

Les employeurs ont besoin de salariés qualifiés pour déployer des technologies nouvelles ou émergentes. Preuve en est la décision prise récemment par l'entreprise de transformation d'acier Voestalpine de bâtir la première aciérie neuve d'Europe depuis quarante ans dans la ville autrichienne de Kapfenberg, en raison de la forte concentration de travailleurs motivés et qualifiés dans cette région.⁴⁴

Les feuilles de route sectorielles sur l'emploi et les compétences pour les industries à forte consommation d'énergie devraient donc constituer l'un des piliers d'une transition juste au niveau régional, de même que l'investissement dans la formation et le renforcement de la culture de l'apprentissage tout au long de la vie. Les feuilles de route concernant les compétences devraient être soutenues par un financement approprié. Les conseils sectoriels et les alliances sectorielles pour les compétences pourraient porter la contribution des parties prenantes au niveau sectoriel.⁴⁵ La région espagnole de la Navarre représente un bon exemple de coopération entre acteurs privés et publics. En coopération avec la Confédération des





entrepreneurs de Navarre et l'Association industrielle de Navarre, le gouvernement régional a identifié les principales pénuries de compétences dans la région ; sur la base de ces résultats, il a créé le CENIFER, un centre de formation public sur les énergies renouvelables, devenu l'un des principaux fournisseurs de formation dans ce secteur.⁴⁶ Une ligne budgétaire « verte » devrait être intégrée au programme Erasmus, afin de permettre aux apprentis et aux stagiaires de participer à des programmes de mobilité dans un autre État membre, axés sur des secteurs qui proposent des formations pour des emplois dans la transition énergétique. Bon nombre des nouveaux emplois émergents dans la transition énergétique sont inconnus de la majorité des gens. Cet « Erasmus vert » pourrait permettre de mieux faire connaître ces emplois et inciter les jeunes à suivre des cursus de formation dans des secteurs en pleine croissance.⁴⁷

c) Atténuer les impacts sociaux de la transition

Afin de renforcer le soutien du public en faveur de l'action pour le climat dans les régions charbonnières et à forte intensité de carbone, les politiques devront cibler particulièrement les travailleurs des secteurs et des régions susceptibles d'être touchés négativement par la transition vers une économie à faible intensité de carbone. Une attention spécifique devra être accordée à l'entrée ou au retour des femmes sur le marché du travail dans l'économie verte.

Les politiques devront prévoir :

- le renforcement des services publics de l'emploi, avec des agences pour l'emploi et des agents spécialement formés pour cibler les effectifs venant de l'industrie du charbon et des secteurs à forte intensité de carbone, dans le but de fournir des services d'orientation de carrière et de conseil, des plans de qualification et une validation des acquis non formels et informels ;⁴⁸
 - le déploiement complet des programmes de garantie pour la jeunesse, destinés à faciliter l'entrée ou le retour des jeunes sur le marché du travail à l'issue de leur scolarité, de leur apprentissage, de leur cursus universitaire ou après une perte d'emploi ;
 - des formations professionnelles (y compris sur le lieu de travail) et des programmes de formation continue en guise de mesures préventives et pas uniquement en réaction à des ruptures structurelles ;
 - la promotion de la mobilité géographique et professionnelle volontaire ;
 - des moyens visant à faciliter la reconversion ou le perfectionnement des travailleurs plus âgés, ainsi que leur transition vers le départ à la retraite ;
- un soutien à la retraite anticipée ;⁴⁹
 - des programmes d'aide sociale destinés à accompagner les changements structurels, tels que ceux utilisés en Allemagne pour accompagner les mesures de rationalisation dans l'extraction charbonnière :⁵⁰
 - les allocations d'adaptation pour les activités de formation et le remboursement des frais de déplacement et de déménagement,
 - es indemnités d'adaptation pour combler le manque à gagner jusqu'au départ à la retraite et systèmes de retraite anticipée,
 - les indemnités de départ, avec des solutions de chômage partiel ou de travail à temps partiel pouvant être mises en place pour que les salariés puissent conserver leur emploi plus longtemps (mais en travaillant moins provisoirement), au lieu de se retrouver subitement licenciés et confrontés au chômage. De telles solutions requièrent le consentement et la participation des sociétés d'exploitation, ainsi que de leurs comités d'entreprise ;
 - le soutien à la création d'entreprise.

S'il doit y avoir une sortie progressive des combustibles fossiles, la transition doit aussi se faire au sein des ménages. Si des consommateurs sont désavantagés par la transition énergétique, il se révélera difficile d'obtenir le soutien des citoyens, qui est pourtant essentiel à sa réussite. Actuellement, près de 50 millions de personnes en Europe, soit un Européen sur dix, sont victimes de la précarité énergétique. Les mesures d'efficacité énergétique devraient être axées sur les ménages vulnérables et en situation de précarité énergétique, et il faudra donner aux consommateurs les moyens de mieux contrôler leur facture énergétique grâce à un meilleur accès à l'information et au renforcement des droits des consommateurs, comme l'ont demandé les ministres de l'énergie du PSE.⁵¹



d) Accéder aux technologies à faible intensité de carbone

Améliorer l'accès aux technologies à faible intensité de carbone pour les industries est essentiel pour réaliser la décarbonisation des régions. Les banques de développement régionales peuvent jouer un rôle prépondérant en permettant aux entreprises d'acquérir des technologies d'énergies renouvelables, d'adopter des mesures d'efficacité énergétique et de s'engager dans l'innovation pour une économie circulaire.

L'investissement dans des technologies à faible intensité de carbone est fondamental pour éviter la désindustrialisation : d'une part, le foisonnement des technologies à faible intensité de carbone aide les industries existantes à s'adapter à des normes environnementales plus strictes, et d'autre part, les nouvelles technologies ouvrent de nouvelles opportunités économiques.

Des centres de transfert de technologie pourraient être mis en place à l'échelon local. Ces centres pourraient notamment aider les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises, les universités et les instituts de recherche en mettant en relation les organisations locales avec les nouveaux marchés et les partenaires potentiels, et en proposant des informations sur les possibilités de financement, ainsi qu'une expertise dans la gestion de l'innovation, le transfert de connaissances et l'évaluation technologique.⁵²

e) Promouvoir les potentiels industriels locaux

Les régions industrielles à forte intensité de carbone devront discuter des scénarios de développement régional possibles et recenser les pôles économiques sectoriels spécifiques, ainsi que les niches économiques sur le marché mondial que la région concernée est le mieux à même d'occuper. Ces scénarios devront s'appuyer sur les facteurs d'implantation en tenant compte des besoins et des potentiels de la région, allant de la présence de bio-industries et d'industries basées sur

les connaissances à un nouveau tourisme local et aux secteurs culturels basés sur le patrimoine industriel. Ces stratégies devront déterminer les priorités appropriées et spécifiques au contexte en matière de changement structurel, c'est-à-dire la transition d'un secteur existant vers un nouveau, la modernisation de l'industrie existante, la diversification économique de la spécialisation et des activités existantes vers des nouvelles, ou encore la création totale d'un nouveau domaine.⁵³

La spécialisation intelligente⁵⁴ est particulièrement bien placée pour encourager ce processus de « diversification connexe », en s'appuyant sur les forces existantes des régions et les compétences de leur population active pour développer de nouvelles activités. Actuellement, la Commission européenne est en train de tester de nouvelles approches de l'aide spécifique aux régions, dans le cadre de ses actions pilotes de spécialisation intelligente visant à stimuler les capacités d'innovation dans les régions de transition industrielle et portant sur des partenariats interrégionaux de projets innovants, ainsi que dans le cadre de l'initiative pour les régions charbonnières et à forte intensité de carbone. Ces projets pilotes pourraient donner lieu à un programme permanent de l'UE à l'issue d'une évaluation positive.

En recherchant la diversification des structures économiques, il faudrait éviter une focalisation étroite sur un secteur unique ou un éventail très limité de secteurs et de groupements, afin de ne pas risquer de nourrir les zones en déclin de demain.^{55 56}

La transformation numérique doit être reconnue comme étant l'une des principales caractéristiques et l'un des défis futurs du changement structurel, qui réunit les industries classiques et les start-ups innovantes.^{57 58}



159 JBF

• 5809 JN

JOVEY

Des projets phares peuvent contribuer à donner une nouvelle image et à ouvrir de nouvelles voies, et attirer davantage d'investissements publics et privés dans des régions autrefois dominées par d'anciennes industries. La création d'universités, comme dans l'exemple de la Ruhr, peut favoriser la recherche et le développement et encourager l'innovation industrielle.

À cet égard, la culture joue un rôle crucial, comme le montre la transformation observée dans les capitales européennes de la culture autrefois dominées par des industries à forte intensité de carbone et fortement consommatrices de ressources, comme Glasgow (1990), Lille (2004), Liverpool (2008) ou Essen (2010)⁵⁹, ou encore avec la construction du Musée Guggenheim à Bilbao.

Bien que le tourisme lié au patrimoine industriel ne remplace pas les emplois perdus dans les anciennes industries, il apporte néanmoins des revenus directs et indirects notables et permet d'améliorer l'image et la réputation des anciennes zones industrielles. Le tourisme lié au patrimoine industriel devrait générer 9 milliards d'euros de recettes directes en Europe. Les recettes indirectes sont probablement beaucoup plus importantes, et le potentiel de ce type de tourisme pourrait être renforcé en créant des liens effectifs avec les agences de tourisme et les autres entreprises de ce secteur, ainsi qu'en améliorant les compétences touristiques.⁶⁰

f) Moderniser l'espace urbain

D'un point de vue extérieur, de nombreuses régions spécialisées dans l'industrie lourde sont souvent considérées comme des territoires peu attrayants et pollués, qui n'attirent ni les investissements extérieurs, ni les ressources humaines hautement qualifiées. Par conséquent, la transition vers des industries plus vertes devrait non seulement entraîner la modernisation de la base industrielle, mais aussi l'amélioration de l'espace urbain. Ainsi, les anciennes régions à forte intensité de carbone pourront améliorer le cadre de vie des populations et leurs éléments d'attractivité, de manière à accroître leur attrait pour les entreprises.⁶¹

Les mesures possibles pourraient inclure⁶²

- la modernisation des centres villes (rénovation, création d'espaces publics attractifs, zones piétonnes, sites culturels, etc.) ;
- la restructuration du parc immobilier, avec un cadre réglementaire adapté pour attirer les investissements ;
- des investissements dans la régénération des sols, afin de rétablir un environnement sain et de lever les obstacles à l'investissement. À cet égard, les entreprises polluantes pourraient être mises à contribution à concurrence d'une portion donnée de leur chiffre d'affaires pour alimenter un fonds destiné à financer la remise en état et la décontamination des sols ;⁶³
- l'amélioration de l'accessibilité des régions industrielles comme élément clé de l'exploitation des nouvelles opportunités de développement (c'est-à-dire en reliant les villes et les quartiers par des réseaux de transport souterrains et en reliant les régions par des liaisons ferroviaires à grande vitesse et des liaisons aériennes).



4.3. Investissement et financement

Les besoins financiers représentent l'un des obstacles majeurs au déploiement des stratégies à faible intensité de carbone. La Commission européenne⁶⁴ estime que pour atteindre les objectifs que l'UE s'est fixés en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030, il faudra investir quelque 379 milliards d'euros chaque année sur la période 2020-2030, principalement dans l'efficacité énergétique, les sources d'énergie renouvelables et les infrastructures, ce qui n'inclut pas encore les investissements requis pour la dimension sociale de la transition.

Au niveau européen, il faudra mettre en place des fonds spécifiques pour le cofinancement des transitions vers la décarbonisation à l'échelon régional. Il serait envisageable d'imposer aux régions en transition de présenter des stratégies régionales de décarbonisation crédibles à long terme à titre de condition préalable pour accéder au cofinancement européen. Ces fonds destinés à soutenir les travailleurs et les communautés dans la transition vers la décarbonisation pourraient être alimentés par les revenus provenant du système européen d'échange de quotas d'émission, ainsi que par des fonds dédiés au sein du cadre financier pluriannuel.

“ Le principe de travail décent devrait être garanti dès lors que des subventions publiques sont octroyées.

a) Un fonds pour une transition juste

Un soutien populaire s'était fait jour en faveur de la création d'un fonds européen spécifique pour une transition juste, destiné à soutenir la transition énergétique, financé par 2 % des recettes issues du système européen d'échange de quotas d'émission (ETS)⁶⁵, pour aider les régions charbonnières et à forte intensité de carbone dans la transition écologique, comme le demandait le PSE⁶⁶, le groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen⁶⁷ et le mouvement syndical. Malheureusement, ce projet a été bloqué par les conservateurs lors des négociations pour la réforme du système ETS pour la période après 2020.

Des éléments relatifs à la transition juste ont été inclus dans la réforme du système ETS pour la période après 2020, mais sous une forme plus limitée, dans le cadre du « fonds pour la modernisation » du système ETS. Le fonds pour la modernisation sera financé par la mise aux enchères de 2 % de la totalité des permis d'émission, afin de promouvoir l'efficacité énergétique et la modernisation du secteur de l'énergie, ainsi que pour soutenir une transition juste dans les régions dépendantes du carbone dans les États membres ayant un PIB par habitant inférieur à 60 % de la moyenne européenne.

La réforme du système ETS après 2020 permet à tous les États membres d'utiliser les recettes de ce système pour contribuer à une transition juste vers une économie à faible intensité de carbone, en particulier dans les régions les plus touchées.⁶⁸ Ces recettes pourront être utilisées pour créer des fonds pour une transition juste à l'échelon national / régional.

Les partenaires sociaux devront être impliqués activement dans la gestion de ces fonds et la participation des partenaires sociaux locaux devra constituer une



condition essentielle pour que les projets puissent obtenir un financement.

La réforme du système ETS met également en place un fonds pour l'innovation, qui prévoit une aide à l'innovation à faible intensité de carbone dans les énergies renouvelables et les projets de captage et de stockage du carbone, ainsi qu'à l'innovation à faible intensité de carbone dans l'industrie à forte consommation d'énergie. Avec 450 millions d'euros de dotation, il pourrait lever jusqu'à 11,25 milliards d'euros si le prix du carbone atteint 25 euros.

b) Fonds existants dans le cadre financier pluriannuel

Il conviendra de faire pleinement usage des fonds existants dans le cadre du budget de l'UE pour contribuer à la transition vers une économie sobre en carbone et aider les travailleurs touchés par cette décarbonisation :

- Politique de cohésion de l'UE : 69 milliards d'euros sont prévus pour les investissements en relation avec toutes les dimensions de l'Union de l'énergie (29 milliards pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la cogénération, les infrastructures énergétiques intelligentes et la recherche et l'innovation sur la sobriété en carbone ; 40 milliards d'euros pour la mobilité urbaine durable et les autres moyens de transport à faible intensité de carbone tels que le rail, les ports maritimes et les voies navigables intérieures).

Les régions industrielles devront accorder une attention particulière aux négociations sur le budget pour la cohésion après 2020, car elles auront de multiples défis à relever avec la politique de cohésion, comme la transition industrielle, la transition énergétique, la numérisation, l'emploi et les problèmes de cohésion sociale.⁶⁹ Le nouveau cadre de la politique de cohésion devrait se concentrer sur une éducation, une formation

et un perfectionnement de qualité pour les jeunes, en ciblant le chômage et la précarité, en accroissant l'égalité des genres et l'inclusion sociale et en facilitant les transitions tout au long de la vie. Ces aspects sont également pertinents dans le contexte d'une transition écologique et juste, dans lequel les travailleurs des secteurs à forte consommation d'énergie et de ressources se voient proposer des parcours de recherche d'emploi dans de nouveaux secteurs d'avenir plus propres. Il s'agit d'un cadre politique pour un développement territorial intégré, parfaitement adapté aux questions de transition environnementale et d'égalité territoriale, en faisant en sorte que les régions les moins en capacité d'investir dans l'environnement et le changement climatique disposent des ressources pour le faire.

■ **Fonds social européen** : 1,1 milliard d'euros sont prévus pour améliorer les systèmes d'enseignement et de formation nécessaires à l'adaptation des compétences et à la création de nouveaux emplois dans les secteurs en lien avec l'énergie et l'environnement.

■ **Horizon 2020** : 650 millions d'euros entre 2016 et 2020 destinés aux instituts de recherche et à d'autres parties prenantes pour des projets industriels innovants.

■ **Fonds de recherche du charbon et de l'acier** : 50 millions d'euros par an pour la modernisation du secteur de l'acier.

■ **Banque européenne d'investissement (BEI)** : les banques de développement cherchent à investir dans des secteurs à forte valeur sociale et sont prêtes à investir dans des projets plus risqués par rapport au secteur commercial⁷⁰.

La Banque européenne d'investissement engage au moins 25 % de son portefeuille de prêts dans une croissance à faible intensité de carbone et résiliente face au changement climatique. En 2016, ce mon-

tant s'est élevé à 16,9 milliards d'euros.

■ **Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI)** : l'EFSI a pour objectif de mobiliser un investissement de 500 milliards d'euros d'ici à 2020. 40% du financement de l'EFSI doit contribuer à l'action pour le climat. Pourtant, à l'heure actuelle, les investissements de ce fonds sont concentrés dans certaines zones géographiques et l'argent ne va pas là où les mesures d'efficacité énergétique sont les plus nécessaires.

■ **Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)** aide les travailleurs ayant perdu leur emploi à la suite de changements structurels majeurs survenus dans le commerce international en raison de la mondialisation. Il dispose d'un budget annuel maximum de 150 millions d'euros. Une réforme du FEM permettrait d'élargir son champ d'application de façon à inclure également le soutien aux régions charbonnières dans les pays de l'UE qui s'engagent sur une sortie progressive du charbon dans les délais prévus, et les exigences en matière de licenciement pourraient être modifiées de manière à permettre le recours au FEM non seulement lorsque les travailleurs sont déjà licenciés, mais aussi avant le licenciement, de façon à anticiper le changement⁷¹.

La Commission européenne devrait mettre en place des équipes de travail pour chaque région industrielle, qui apporteront des conseils sur l'aide financière et technique européenne disponible. Elle devrait également créer des programmes spécifiques afin de renforcer les capacités administratives, par exemple en formant le personnel des autorités locales et régionales à la gestion des fonds liés à la transition et aux modalités d'utilisation des marchés publics écologiques.

De façon générale, les règles des fonds européens devraient être simplifiées afin de faciliter leur accès, en particulier pour les petites entreprises.



5. CONCLUSION

La lutte contre la crise climatique est un défi mondial, qui risque de submerger certaines régions, voire des pays entiers. Dans ce contexte, l'Union européenne démontre sa valeur ajoutée en apportant un soutien aux régions et aux travailleurs qui en ont besoin pour évoluer vers un nouveau modèle économique bénéficiant à tous les Européens.

À condition d'être gérée correctement, l'action pour le climat peut être un agenda pour le changement et la justice sociale : l'évolution vers une économie plus verte va entraîner des ruptures dans certains secteurs. Toutefois, cette transition est inévitable pour parvenir à un environnement sain et éviter les dangers du changement climatique. Dans le même temps, une transition verte juste offrira également des opportunités de moderniser la base industrielle de l'Europe et de préparer la population active européenne aux emplois verts du futur, tout en rendant nos villes plus vivables.

Il appartient aux partis progressistes d'assurer le leadership politique et de s'appropriier ce changement, ainsi que de le façonner en étant guidés par leurs valeurs fondamentales de justice sociale.⁷²

Une transition juste vers une économie décarbonée peut associer des politiques climatiques ambitieuses aux préoccupations en matière d'emploi, de santé et d'opportunités économiques, à condition de l'anticiper, de bien la préparer et de la gérer correctement, avec des mesures de protection sociale, de qualification de la population active et de diversification économique.

Dans le cadre de cette action, les régions charbonnières et à forte intensité de carbone ont un rôle de premier plan à jouer. Ce sont elles qui connaissent le mieux les besoins et les opportunités sur le terrain et elles devraient être accompagnées de manière à suivre leur propre voie vers une économie plus propre.



NOTES

- ¹ Maroš Šefčovič (2016) : « Europe can be the leader of a just transition ». Progressive Post.
- ² Parti socialiste européen (2016) : Towards a social Energy Union: Tackling energy poverty in Europe. Déclaration des ministres de l'énergie du PSE, adoptée en juin 2016. Disponible en ligne (en anglais) : <https://www.pes.eu/de/permalink/fc0b58c2-d81a-11e6-9ed2-9a82572148c5.pdf>
- ³ Ladrech, Robert (2017) : The Role of Progressive European Parties in the Implementation of the Climate Agenda post COP21. Université de Keele / Fondation européenne d'études progressistes.
- ⁴ Benjamin Denis (2016) : « A Just Transition: No jobs on a dead planet ». The Progressive Post. Disponible en ligne (en anglais) : <http://www.progressivepost.eu/just-transition-no-jobs-dead-planet/>
- ⁵ Commission européenne (2016) : Communication. « Sidérurgie : préserver l'emploi et une croissance durables en Europe ». Disponible en ligne : http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-16-805_en.htm
- ⁶ Eurostat (2016) : Statistiques de l'industrie minière et extractive. Disponible en ligne : http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Mining_and_quarrying_statistics_-_NACE_Rev_2
- ⁷ Institut Jacques Delors (2017) : Faire de la transition énergétique une réussite européenne. Démocratie, innovation, financement, social : relever les défis de l'Union de l'énergie. Disponible en ligne : <https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2018/01/transitionnergtique-etude-pellerincarinrubiofernandes-2017-bd.pdf>
- ⁸ Commission européenne (2014) : Initiative pour l'emploi vert : Exploiter le potentiel de création d'emplois de l'économie verte. COM(2014) 446 final. Disponible en ligne : <http://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2014/EN/1-2014-446-EN-F1-1.Pdf>
- ¹⁰ Ernst & Young (2014) : Macro-economic impacts of the low carbon transition.
- ¹¹ Eur Observ'ER (2015) : The State of Renewable Energies in Europe / État des énergies renouvelables en Europe. 15e Baromètre annuel 2015.
- ¹² Institut Jacques Delors (2017) : Faire de la transition énergétique une réussite européenne. Démocratie, innovation, financement, social : relever les défis de l'Union de l'énergie. Disponible en ligne : <https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2018/01/transitionnergtique-etude-pellerincarinrubiofernandes-2017-bd.pdf>
- ¹³ Cambridge Econometrics (2015) : « Assessing the employment and social impact of energy efficiency. Main report ». Disponible en ligne (en anglais) : https://ec.europa.eu/energy/sites/ener/files/documents/CE_EE_Jobs_main%2018Nov2015.pdf
- ¹⁴ Commission européenne (2016) : Une énergie propre pour tous les Européens. Communication. Disponible en ligne : http://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:fa6ea15b-b7b0-11e6-9e3c-01aa75ed71a1.0001.02/DOC_1&format=PDF
- ¹⁵ Benjamin Denis (2016) : « A Just Transition: No jobs on a dead planet ». The Progressive Post. Disponible en ligne (en anglais) : <http://www.progressivepost.eu/just-transition-no-jobs-dead-planet/>
- ¹⁶ Commission européenne (2017) : Document de réflexion sur la dimension sociale de l'Europe. COM(2017) 206.
- ¹⁷ Confédération européenne des syndicats (2013) : Action urgently needed for Just Transition. Disponible en ligne (en anglais) : https://www.etuc.org/IMG/pdf/COP_19_ETUC_OPZZ_statement.pdf
- ¹⁸ Benjamin Denis (2016) : « A Just Transition: No jobs on a dead planet ». The Progressive Post. Disponible en ligne (en anglais) : <http://www.progressivepost.eu/just-transition-no-jobs-dead-planet/>
- ¹⁹ Galgoczi, Bela (2014): « The long and winding road from black to green. Decades of structural change in the Ruhr region ». International Journal of Labour Research. vol. 6, numéro 2.
- ²⁰ <http://planmarshall.wallonie.be/le-plan-0>
- ²¹ Gouvernement de Newcastle : North East Strategic Economic Plan. Disponible en ligne (en anglais) : https://www.newcastle.gov.uk/sites/default/files/wwwfileroot/business/business-support-and-advice/european-funding-newcastle/low-carbon-funding-event-24-june-2016/lelep_-_priority_axis_4_low_carbon_call.pdf
- ²² Parlement britannique (2009) : Green Jobs and Skills. Communication complémentaire présentée par le Département chargé des entreprises, de l'innovation et de la qualification professionnelle, le Département de l'énergie et du changement climatique et le Département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales. Disponible en ligne (en anglais) : <https://www.publications.parliament.uk/pa/cm200910/cmselect/cmenvaud/159/09110303.htm>

- ²³ E3G (2015) : Structural Change in Lusatia. What will come after lignite? Disponible en ligne (en anglais) : https://www.e3g.org/docs/E3G_Lausitzstudie_FINAL_EN.pdf
- ²⁴ Südwest Presse (2015) : « Strukturwandel im Revier Lausitz – Cottbusser Grube wird See ». Disponible en ligne (en allemand) : <http://www.swp.de/ulm/nachrichten/politik/strukturwandel-im-revier-lausitz-cottbusser-grube-wird-see-10262596.html>
- ²⁵ Commission européenne (2016) : Une énergie propre pour tous les Européens. COM(2016) 860 final.
- ²⁶ Commission européenne (2017) : Deuxième rapport sur l'état de l'union de l'énergie.
- ²⁷ Confédération européenne des syndicats (2016) : Industrial regions and climate policies: Towards a just transition?
- ²⁸ Confédération syndicale internationale. Centre pour une transition juste. Disponible en ligne : <https://www.ituc-csi.org/just-transition-centre?lang=fr>
- ²⁹ FEPS/Change Partnership (2016) : The new social contract: A just transition.
- ³⁰ Parti socialiste européen (2016) : Sauver l'Europe : pour la Jeunesse et le Progrès. Résolution adoptée par le Conseil du PSE à Prague le 3 décembre 2016. Disponible en ligne : https://www.pes.eu/export/sites/default/.galleries/Documents-gallery/FR-ADOPTED-PES-Council-Resolution.pdf_2063069264.pdf
- ³¹ Parti socialiste européen (2017) : #Une Europe Progressiste / Renouveau. Résolution du Conseil du PSE adoptée au Conseil du PSE du 1er décembre 2017 à Lisbonne. Disponible en ligne : https://www.pes.eu/export/sites/default/.galleries/Documents-gallery/FR-Resolution-Conseil-PSE-Europe-progressiste-Renouveau-adoptee.pdf_2063069264.pdf
- ³² Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (2015) : Accord de Paris. Disponible en ligne : https://unfccc.int/files/meetings/paris_nov_2015/application/pdf/paris_agreement_french_.pdf
- ³³ Centre pour une transition juste (2017) : Transition juste. Rapport de l'OCDE. Disponible en ligne (en anglais) : <https://www.oecd.org/environment/cc/g20-climate/collapsecontents/Just-Transition-Centre-report-just-transition.pdf>
- ³⁴ Parlement européen (2013) : Rapport sur les stratégies régionales pour les zones industrielles dans l'Union européenne. A7-0145/2013.
- ³⁵ Parlement européen (2013) : Note : Stratégies régionales pour les zones industrielles dans l'Union européenne.
- ³⁶ Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (2016) : Just transition of the work-force, and the creation of decent work and quality jobs. FCCC/TP/2016/7.
- ³⁷ Comité des régions (2016) : Territorial dimension of the Industrial Policy Package. Étude.
- ³⁸ E3G (2016) : Instruments for a managed coal phase-out: German and international experiences with structural change.
- ³⁹ Parti socialiste européen (2017) : #Une Europe Progressiste / Renouveau. Résolution du Conseil du PSE adoptée au Conseil du PSE du 1er décembre 2017 à Lisbonne. Disponible en ligne : https://www.pes.eu/export/sites/default/.galleries/Documents-gallery/FR-Resolution-Conseil-PSE-Europe-progressiste-Renouveau-adoptee.pdf_2063069264.pdf
- ⁴⁰ Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (2016) : Just transition of the work-force, and the creation of decent work and quality jobs. FCCC/TP/2016/7.
- ⁴¹ Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail : Santé et sécurité des travailleurs dans les emplois verts. Disponible en ligne : <https://osha.europa.eu/en/emerging-risks/green-jobs>
- ⁴² Industriegewerkschaft Metall (2014) : Nachhaltig – aber auch sozial? Arbeitsbedingungen und Einkommen in den Erneuerbaren Energien. Disponible en ligne (en allemand) : https://www.igmetall.de/docs_Wlnd_EE_Broschuere_web_11-14_5bf2cc3d451f8712201c9ef685691af3dfe4356.pdf
- ⁴³ Organisation internationale du Travail (2011) : Towards a Greener Economy: The Social Dimensions. Disponible en ligne (en anglais) : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms_168163.pdf
- ⁴⁴ Frankfurter Allgemeine Zeitung (2017) : « Europas erstes Stahlwerk seit 40 Jahren ». Disponible en ligne (en allemand) : <http://www.faz.net/aktuell/wirtschaft/kapfenberg-europas-erstes-stahlwerk-seit-40-jahren-15322793.html>
- ⁴⁵ Institut Jacques Delors (2017) : Faire de la transition énergétique une réussite européenne. Démocratie, innovation, financement, social : relever les défis de l'Union de l'énergie. Disponible en ligne : <https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2018/01/transitionnergtique-etude-pellerincarlirubiofernandes-2017-bd.pdf>
- ⁴⁶ Institut Jacques Delors (2017) : Faire de la transition énergétique une réussite européenne. Démocratie, innovation, financement, social : relever les défis de l'Union de l'énergie. Disponible en ligne : <https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2018/01/transitionnergtique-etude-pellerincarlirubiofernandes-2017-bd.pdf>
- ⁴⁷ Institut Jacques Delors (2017) : Faire de la transition énergétique une réussite européenne. Démocratie, innovation, financement, social : relever les défis de l'Union de l'énergie. Disponible en ligne : <https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2018/01/transitionnergtique-etude-pellerincarlirubiofernandes-2017-bd.pdf>

- ⁴⁸ Galgoczi, Bela (2014): « The long and winding road from black to green. Decades of structural change in the Ruhr region ». International Journal of Labour Research. vol. 6, numéro 2.
- ⁴⁹ Galgoczi, Bela (2014): « The long and winding road from black to green. Decades of structural change in the Ruhr region ». International Journal of Labour Research. vol. 6, numéro 2.
- ⁵⁰ E3G (2016) : Instruments for a managed coal phase-out: German and international experiences with structural change.
- ⁵¹ Parti socialiste européen (2016) : Towards a social Energy Union: Tackling energy poverty in Europe. Déclaration des ministres de l'énergie du PSE, adoptée en juin 2016. Disponible en ligne (en anglais) : <https://www.pes.eu/de/permalink/fc0b58c2-d81a-11e6-9ed2-9a82572148c5.pdf>
- ⁵² Galgoczi, Bela (2014): « The long and winding road from black to green. Decades of structural change in the Ruhr region ». International Journal of Labour Research. vol. 6, numéro 2.
- ⁵³ Comité des régions (2016) : Territorial dimension of the Industrial Policy Package. Étude.
- ⁵⁴ Commission européenne (2017) : Smart Specialisation. Disponible en ligne (en anglais) : <https://ec.europa.eu/jrc/en/research-topic/smart-specialisation>
- ⁵⁵ Parlement européen (2013) : Note : Stratégies régionales pour les zones industrielles dans l'Union européenne.
- ⁵⁶ FEPS/Change Partnership (2016) : The new social contract: A just transition.
- ⁵⁷ Fédération Wallonie-Bruxelles : Le Plan Marshall 4.0. Disponible en ligne : <http://planmarshall.wallonie.be/>
- ⁵⁸ Garrelt Duin (2015) : NRW ist Meister des Wandels. Disponible en ligne (en allemand) : <https://www.land.nrw/de/blogbeitrag/nrw-ist-meister-des-wandels>
- ⁵⁹ Parlement européen (2013) : Capitales européennes de la culture : stratégies de réussite et retombées à long terme. Étude. Disponible en ligne : [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2013/513985/IPOL-CULT_ET\(2013\)513985_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2013/513985/IPOL-CULT_ET(2013)513985_FR.pdf)
- ⁶⁰ Parlement européen (2013) : Le tourisme lié au patrimoine industriel et le tourisme agricole/rural en Europe. Étude. Disponible en ligne : <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/8b8d8e99-04c0-4c44-836c-9bea92250bcb/language-fr>
- ⁶¹ Galgoczi, Bela (2014): « The long and winding road from black to green. Decades of structural change in the Ruhr region ». International Journal of Labour Research. vol. 6, numéro 2.
- ⁶² Parlement européen (2013) : Note : Stratégies régionales pour les zones industrielles dans l'Union européenne.
- ⁶³ FEPS/Change Partnership (2016) : The new social contract: A just transition.
- ⁶⁴ Commission européenne (2016) : Une énergie propre pour tous les Européens. Communication. Disponible en ligne : http://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:fa6ea15b-b7b0-11e6-9e3c-01aa75ed71a1.0001.02/DOC_1&format=PDF
- ⁶⁵ Soit jusqu'à 7,75 milliards d'EUR avec un prix du carbone à 25 EUR, selon les prévisions de la Commission européenne.
- ⁶⁶ Parti socialiste européen (2016) : Sauver l'Europe : pour la Jeunesse et le Progrès. Résolution adoptée par le Conseil du PSE à Prague le 3 décembre 2016. Disponible en ligne : https://www.pes.eu/export/sites/default/galleries/Documents-gallery/FR-ADOPTED-PES-Council-Resolution.pdf_2063069264.pdf
- ⁶⁷ Parlement européen (2017) : Rapport coût-efficacité des réductions d'émissions et investissements à faible intensité de carbone. Amendements du Parlement européen adoptés le 15 février 2017. P8_TA-PROV(2017)0035. Disponible en ligne : http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-8-2017-0035_FR.html
- ⁶⁸ Confédération européenne des syndicats (2015) : Position de la CES concernant la réforme structurelle du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne. Approuvée par le Comité exécutif lors de la réunion du 16-17 décembre 2015. Disponible en ligne : <https://www.etuc.org/fr/document/position-de-la-ces-concernant-la-reforme-structurelle-du-systeme-dechange-de-quotas>
- ⁶⁹ Parlement européen (2016) : Challenges for EU cohesion policy: Issues in the forthcoming post-2020 reform. Briefing.
- ⁷⁰ Mazzucato, Mariana (2016) : « The Green Entrepreneurial State ». Science Policy Research Unit Working Paper Series. University of Sussex.
- ⁷¹ Tagliapietra, Simone (2017) : « Beyond Coal: Facilitating the transition in Europe ». Bruegel Policy Brief. Numéro 5. Disponible en ligne : http://bruegel.org/wp-content/uploads/2017/11/PB-2017_05_SimoneTagliapietra-1.pdf
- ⁷² Ladrech, Robert (2017) : The Role of Progressive European Parties in the Implementation of the Climate Agenda post COP21. Université de Keele / Fondation européenne d'études progressistes.

Pour toute question ou commentaire concernant nos travaux sur les politiques en matière d'environnement, d'énergie et de climat, merci de contacter Julian Muhs (julian.muhs@pes.eu).

Suivez-nous sur

www.facebook.com/pes.pse

et

www.twitter.com/pes_pse

Parti socialiste européen (PSE)

10-12 Rue Guimard

1040 Bruxelles

Belgique

T +32 2 548 90 80

info@pes.eu

AISBL-BBCE-N 0897.208-032

Cette publication a bénéficié du soutien financier du Parlement européen. L'auteur en est seul responsable et le Parlement européen décline toute responsabilité au regard de toute utilisation susceptible d'être faite des informations qu'elle contient.

Cette brochure a été imprimée sur du papier recyclé avec des encres à base d'eau sans danger pour l'environnement.

Novembre 2018